FORGE-PHILIPPE, comm. de la prov. de Hainaut; à 50 kil. de Thuin, à 14 kil. de Chimay, à 7 1/2 kil. de Seloignes, à 12 kil. de Forges.

Pop. 425 hab.; — sup. 1,763 hect.

Arr. adm. de Thuin; arr. jud. de Charleroi; cant. de j. de p. de Chimay. — Ev. de Tournai.

Terrain montueux; sol sablonneux et calcaire; agriculture. — Saboterie.

Ce village (anc. dépendance de Seloignes) tire son nom des forges qui s'y trouvaient. L'empereur Charles-Quint et Philippe, son fils, en parcourant la Thiérache, laissèrent un souvenir de leur passage. Philippe II visita avec intérêt, sur sa route, plusieurs fourneaux et forges qui commencèrent la prospérité du pays et leur laissa son nom.

Voir *Forges*, partie historique.

Pop. en 1910, — 443 hab.

FORGES, commune de la prov. de Hainaut; à 41 1/2 kil. de Thuin, à 4 kil. de Chimai, et à 272 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 1,045 hab.; — sup. 1,507 hect.

Arr. adm. de Thuin; arr. jud. de Charleroi; cant. de j. de p. de Chimai. — Ev. de Tournai.

Terrain élevé et bas; sol schisteux, argileux et rocailleux; plaines et vallons; — minerai de fer; — agriculture. — Fabr. de poterie de terre, et de briques réfractaires; carrières de terre plastique; carreaux céramiques; saboteries. — Sources de l'Oise; étangs.

A environ 300 m. d'altitude se trouve, aux sources de l'Oise et de l'Artoise, l'abbaye des trappistes de Scourmont, vaste établissement agricole et industriel, fondé en 1852.

On a trouvé sur le territoire de Forges des tombeaux de l'époque franque, des vases, des haches, etc.

Le village de Forges tient son nom des antiques fabriques de fer dont il a été couvert, comme beaucoup de communes du pays de Chimai. Il en restait comme témoins, sur une grande partie des terres de la localité, des amas immenses de scories et de crasses ferrugineuses, nommées *crayats de Sarrasins*, que l'on peut reporter à l'époque romaine et au delà.

Voir *Forge-Philippe*, partie historique.

Pop. en 1815, — 536 hab.
» » 1840, — 582 »
» » 1890, — 931 »
» » 1910, — 1,077 »

FORRIERES, comm. de la prov. de Luxembourg; à 13 1/2 kil. de Marche, à 5 kil. de Nassogne, et à 207 m. d'altitude, au seuil de l'église de Forrières-Saint-Martin.

Pop. 940 hab.; — sup. 1,126 hect.

Arr. adm. et jud. de Marche; cant. de j. de p. de Nassogne. — Ev. de Namur.

Terrain inégal; sol argileux et rocailleux; — agriculture. — Carrières de pierres calcaires; marbre coquillet; scierie de bois.

Cours d'eau: la Lomme, affl. de la Lesse.

Belle grotte à stalactites et stalagmites remarquables; elle renferme aussi des pierres druidiques. — En 1064, *Foriers*. D'aucuns écrivent *Forrière*.

Waro de *Foriers* (1067) est nommé parmi les signataires de la charte de Frédéric de Luxembourg, duc de la Basse-Lotharingie, concernant le prieuré de Longlier.

Pop. en 1815, — 314 hab.
» » 1840, — 686 »
Sup. » » , — 1,710 hect.

Forrières. — Les pierres du diable

FORVILLE, commune de la prov. de Namur; à 18 1/2 kil. de Namur, à 7 kil. d'Eghezée, à 4 kil. d'Acosse et de Cortil-Wodon.

Pop. 1,135 hab.; — sup. 1,209 hect.

Arr. adm. et jud. de Namur; cant. de j. de p. d'Eghezée. — Ev. de Namur.

Terrain gén. plat; sol argileux et marécageux; — agriculture. — Fabr. de sirops; exploit. de carrières de silex.

Cours d'eau: le ruisseau de Seron.

En 1149, *Foris-villa*.

Alt. de 173.50 m. au seuil de l'église.

Pop. en 1815, — 583 hab.
» » 1840, — 1,172 »
» » 1890, — 1,328 »
» » 1910, — 1,184 »

FOSSE (lez-Stavelot), comm. de la prov. de Liége, sit. près de la limite de la prov. de Luxembourg; à 12 kil. de Stavelot.

Pop. 1,078 hab.; — sup. 1,722 hect.

Arr. adm. et jud. de Verviers; cant. de j. de p. de Stavelot. — Ev. de Liége.

Terrain inégal; sol argilo-schisteux, pierreux et marécageux; — pays agricole. Foire aux chevaux.

Cours d'eau: l'Amblève; la Salm, affl. de l'Amblève; les ruisseaux de Basse-Bodeux et de la Venne.

Trois-Ponts est une dépendance du village de Fosse-lez-Stavelot, qu'on appelle parfois Fosse-sur-Salm. Ce hameau, devenu très important, doit son nom à trois ponts de pierres qui s'y trouvent de temps immémorial, un sur l'Amblève, un sur la Salm, et un troisième sur le ruisseau de Basse-Bodeux. Altitude: 250 m. environ au pont sur la Salm, à Trois-Ponts.

Le village de Fosse appartenait jadis directement à l'abbaye de Stavelot. Il s'y trouvait une cour basse nommée par l'abbé et dont on appelait à la haute cour de Stavelot. — Fosse fut pillé par la cavalerie du comte de Nassau, en 1574.

Alt. de 432 m. au cabaret n° 18, dans le village.

Pop. en 1816, — 395 hab.
» » 1840, — 482 »
» » 1890, — 758 »

FOSSES (la-Ville), ville de la prov. de Namur, sit. au fond du ravin de la Biesme, et à la bifurcation de nombreuses routes; à 7 1/2 kil. de Floreffe, à 18 kil. de Namur.

Pop. 3,600 hab.; — sup. 2,081 hect.

Arr. adm. et jud. de Namur; ch.-l. de cant. de j. de p. — Ev. de Namur.

Terrain très varié; plaines et coteaux; sol siliceux et calcaire; — minerai de fer. — Agriculture. — Carrières de pierres de

maille, de pierres à chaux, de moellons et de sable; — charbonnages. — Blanchisseries; teintureries; tanneries; gr. commerce de bois sciés et de cuirs; brasseries. Etangs.

Cours d'eau: la Biesme; grands étangs.

La tour de l'église date en partie du Xe siècle; il y a des fonts baptismaux du XIIe siècle. — Cette ancienne collégiale renferme des stalles du commencement du XVIe s. qui rappellent l'histoire de saint Feuillen, patron de l'église. Les nefs ont été reconstruites au XVIIIe s. à la suite d'un incendie. — Château de Liège.

M. C. G. Roland écrit *Fosses;* d'autres écrivent *Fosse.*

Fosses, 870, 997, 1300; *Fossis,* 1135.

Alt. de 172 m. au seuil de l'hôtel de ville, et de 261 m. à la Barrière nº 1, route de Fosse à Tamines.

Sup. en 1840, — 2,850 hect.
Pop. » » , — 2,945 hab.
Sup. » 1890, — 2,081 hect.
Pop. » » , — 3,233 hab.
» » 1910, — 3,680 »

La ville de Fosses, une des anciennes « bonnes villes » de la principauté de Liége, entourée de murs, possédant un chapitre de chanoines, des institutions communales très développées, le droit de battre monnaie, etc., est mentionnée dans la « Vie de saint Feuillen » qui y établit un monastère au VIIe s. A cette époque, Fosses faisait partie des domaines de Pepin de Landen; la tradition veut qu'il y eut une résidence. La localité est citée ensuite dans le partage entre Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique; puis Arnould donne Fosses à l'évêque Franon, donation approuvée plus tard par Louis IV. La ville ne tarde pas à être entourée de murs et de tours par Notger; ce même évêque remplace les moines écossais de Saint-Feuillen par un chapitre de trente-deux chanoines. A deux siècles de là, environ, l'invasion de la lèpre nécessite la fondation d'une ladrerie. En 1250, la ville de Fosses voit s'éteindre une célébrité religieuse, sainte Julienne, chassée de Liége et de Namur par les troubles populaires. Q. q. années auparavant Henri VII avait

(*Photo Nels*)

L'église de Fosses

confirmé le droit de commune de la cité. La création d'une halle publique suit d'assez près cette confirmation. Mais les bourgeois ne tardent pas à essayer leurs forces contre les chanoines qui forment un corps privilégié, séparé de la commune. L'évêque vient au secours de ceux-ci et les bourgeois sont punis. La ville est sacccagée de nouveau successivement par Jean-sans-Peur, Charles-le-Téméraire, Charles-Quint, les hérétiques, Piccolomini, les troupes du duc de

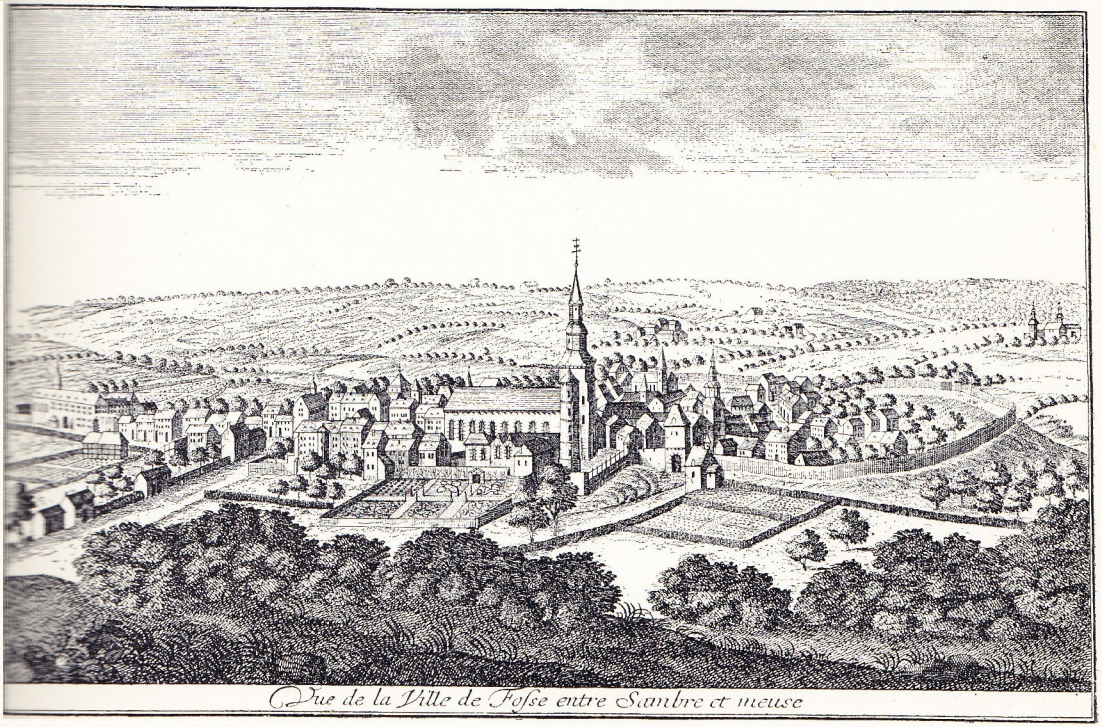

Fosses. — Gravure extraite de Saumery

Lorraine, etc. Puis les guerres avec la France deviennent une source de malheurs pour Fosses qui, après plusieurs années de repos, voit entrer dans ses murs les soldats républicains de 1793. Elle perd dès lors ses anciennes institutions et prend enfin un nouvel aspect par les routes qui s'y établirent au XIX^e s.

1914. — La ville de Fosses qui avait vu, dès le jeudi 20 août, défiler les Français se rendant sur la Sambre pour y arrêter l'ennemi, les vit repasser en désordre le samedi soir, talonnés par les Allemands : c'était la défaite. On put croire un moment que la journée du dimanche allait être celle de la revanche, mais il n'en fut rien. Après un combat d'artillerie qui ne fut pas suivi de l'attaque attendue, on vit les Français reculer toujours, tandis que les Allemands envahissaient la ville, poursuivant l'armée en retraite.

68 maisons devinrent la proie des flammes ; 2 habitants de la localité trouvèrent une mort tragique à Fosses même ; 4 autres furent tués en dehors de la commune. Le pillage fut quasi général.

Le commandement français y avait établi son quartier général.

FOULENG, commune de la prov. de Hainaut ; à 22 kil. de Mons, à 12 1/2 kil. d'Ath, à 10 kil. de Chièvres, à 3 kil. de Gages.

Pop. 230 hab. ; — sup. 264 hect.

Arr. adm. d'Ath ; arr. jud. de Mons ; cant. de j. de p. de Chièvres. — Ev. de Tournai.

Terrain lég. accidenté ; sol argileux ; — pays essent. agricole ; — meunerie. — Source d'eau ferrugineuse.

Eglise semi-classique de 1780.

Anc. seigneurie qui, au XIII^e siècle, appartint au chevalier Gossuin de Bauffe, et, au XVIII^e siècle, à la famille d'Auxy, après avoir appartenu à la maison d'Inchy, dans la première moitié du XV^e siècle. — Il y avait les seigneuries de la Salle-en-Fouleng, dit aussi de Beauregard, du vicomte de Blois-d'Arondeau, du baron d'Angerville-Horlebecq.

Alt. de 63.37 m. au seuil de l'église.

Pop. en 1816, — 433 hab.
» » 1840, — 503 »
» » 1890, — 358 »
» » 1910, — 279 »

FOURBECHIES, comm. de la prov. de Hainaut, sit. près de la route de Mons à Chimai ; à 25 1/2 kil. de Thuin, à 12 kil. de Beaumont, et à 272 m. d'altitude à Culot-du-Bois.

Pop. 245 hab. ; — sup. 540 hect.

Arr. adm. de Thuin ; arr. jud. de Charleroi ; cant. de j. de p. de Beaumont. — Ev. de Tournai.

Sol argileux et schisteux ; — pays agricole. — Saboterie.

Cours d'eau : la Hantes, affl. de la Sambre.

La petite église est, en partie, du XII^e siècle. — Ermitage Saint-Pierre.

Ce village, anc. dépendance de Froid-Chapelle, a été érigé en commune l'an 1868. — Devrait s'écrire, selon certains auteurs, *Fourbechées.*

Pop. en 1890, — 267 hab.
» » 1910, — 275 »

FOURON-LE-COMTE, *'S GRAVEN-VOEREN,* comm. de la prov. de Liège, sit. près de la limite du Limbourg hollandais, environnée de bois, de gorges et de ravins ; à 22 kil. de Liége, à 8 kil. de Dalhem, à 3 kil. de Warsage et de Berneau, et à 88 m. d'alt. au seuil de l'église.

Pop. 1,225 hab. ; — sup. 1,335 hect.

Arr. adm. et jud. de Liége ; cant. de j. de p. de Dalhem. — Ev. de Liége.

Terrain accidenté ; plaines et coteaux ; sol très varié ; bois, prairies et bruyères. — Agriculture et élevage de bestiaux.

Cours d'eau : le Voer et le Langwater.

Fouron-le-Comte a possédé une villa romaine, devenue plus tard maison royale des Carlovingiens, et un château qui, moyennant restaurations, a dû servir d'habitation aux comtes de Dalhem, et peut-être de forteresse aux Brabançons.

Château d'Altenbrouck.

Ci-devant comté de Dalhem et ch.-l. du ban dit de Fouron-le-Comte. Fouron-le-Comte était le siège d'une haute cour de justice et d'une cour féodale. Le ban dont il était le ch.-l. comprenait Aubel, Charatte, Housse, Mouland et Warsage. Au XIII^e s., on rencontre un Daniel de *Foron,* chevalier, qui donna tous ses biens à l'ordre teutonique et fonda la commanderie de Fouron-Saint-Pierre.

Furonis, 878 ; *Furon,* 966 ; *Forun,* 1084.

Pop. en 1816, — 1,387 hab.
» » 1840, — 1,518 »

En août 1914, une ferme fut entièrement détruite par les Allemands, sans nécessité militaire.

FOURON-SAINT-MARTIN, *SINT-MARTENS-VOEREN,* comm. de la prov. de Liége ; à 2 kil. de Fouron-Saint-Pierre, à 22 1/2 kil. de Verviers, à 6 1/2 kil. d'Aubel, à 4 kil. de Warsage.

Pop. 906 hab. ; — sup. 1,294 hect.

Arr. adm. et jud. de Verviers ; cant. de j. de p. d'Aubel. — Ev. de Liége.

Terrain sillonné de collines ; sol sablonneux et argileux. — Agriculture. — Fabrique de sirops.

Cours d'eau : le Voer, affl. de la Meuse ; étangs.

Eglise moderne (fin XVIII^e s.) sans caractère.

Sur le bord du chemin qui va de Warsage à Fouron-Saint-Martin se voit la chapelle de Steenbosch, constr. vers le XII^e siècle avec les matériaux provenant de la villa et de la chapelle royale, où se tint, en 878, l'assemblée des rois, pour approuver le partage de la Lotharingie, fait en 870.

Ci-devant comté de Dalhem, ban de Fouron-le-Comte. — Primitivement, F.-S.-M. n'était qu'une dépendance de Fouron-le-Comte et ressortissait à la haute cour de justice de cet endroit. Cependant, le village eut de tout temps des seigneurs particuliers qui y possédaient seulement la moyenne et basse justice. La moyenne et basse seigneurie de Fouron-Saint-Martin relevait en fief de la cour féodale de Fauquemont. Henri, sire de Gronsveld, en fit le relief en 1381. La haute seigneurie appartenait au souverain du pays, jusqu'au XVII^e s. — Il y avait dans la localité une cour de justice dont on appelait à la haute cour de Fouron-le-Comte.

Alt. de 128.82 m. au seuil de l'église.

Pop. en 1816, — 1,145 hab.
» » 1840, — 1,245 »

Ce village a emprunté son nom au patron de son église, saint Martin, et au ruisseau Voer, qui passe sur son territoire.

Cette localité a assez souffert de l'invasion allemande pendant la première quinzaine d'août 1914. On compte 5 victimes ; deux cadavres furent carbonisés et un rendu méconnaissable par les blessures des baïonnettes. Ces assassinats s'accompagnèrent du pillage de nombreuses maisons et de l'incendie de 5 habitations.

FOURON-SAINT-PIERRE, *SINT-PIETERS-VOEREN,* comm. de la prov. de Liége, sit. au fond de la vallée de la Voer ; à 21 kil. de Verviers, à 5 kil. d'Aubel, de Teuven, et de Warsage.

Pop. 335 hab. ; — sup. 511 hect.

Arr. adm. et jud. de Verviers ; cant. de j. de p. d'Aubel. — Ev. de Liége.

Terrain accidenté ; sol sablonneux ; couches de marne et d'argile ; — agriculture ; — pisciculture.

EUG. DE SEYN
Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE
DES
COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE
TOPOGRAPHIE - HYPSOMÉTRIE
ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE
ETC., ETC., ETC.

TOME PREMIER

BRUXELLES
A. BIELEVELD, ÉDITEUR
66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1924